Docteur Dominique KNAUER-NICOUL

MÉDECINE GÉNÉRALE

41, cours Saint-André 38800 LE PONT-DE-CLAIX

Tél.: 04 76 98 16 20

N° RPPS 10002988938 Consultations sur rendez-vous RDV par internet sur doctolib.fr

le 10.1. 2022

L'était de seente de 922 EZOUBAIR KAR MOUSSI a necemité une consultation médical ce joien à 15H

BY KNAUER-MICOLE Cominique
AL AS SLAndré
38800 LE PONT DE CLAIK



feuille de soins - médecin

numéro de facture (Jacultanf)

12541*02

Art. R. 161-40 et suivants du Code de la sécurité sociale Art. L. 212-1 du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre

date

PERSONNE RECEVANT LES SOINS ET ASSURE(E)

PERSONNE RECEVANT LES SOINS (la ligne "nom et prénom" est obligatoirement remplie par le médecin) DOMESTICATION EZOUBAIR RAR MOUSSI

(nom de famille (de naissance) suivi du nom d'usage (facultatif et vil y a heu)).

ASSURE(E) (à remplir si la personne recevant les soms n'est pas l'assuréte))

(nom de famille (de naissance) survi du non: d'asage (facultatif et s'il y a lieu)).

ADRESSE DE L'ASSURE(E)

code de l'organisme de ratiachement en cas de dispense d'avance des frais (a remplir par le médecin)

IDENTIFICATION DU MEDECIN

Docteur KNAUER NICOUL Dominique

01 MEDECINE GENERALE

CONVENTIONNE

IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE

41 COURS SAINT ANDRE

LE PONT DE CLAIX

38 1 05203 4 00 1 23 1 01 n°AM

MEDECIN REMPLACANT

nom et prénom

identifiant

dispositif de coordination de soins - réseau de santé

CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE DES SOINS

acte conforme au protocole ALD

action de prévention

antre

SOINS dispensés au titre de l'art. L. 212-1 (cf. la notice au verso : § précèdé de et les recommandations importantes)

accident causé par un tiers :

date

MATERNITE

non

MALADIE (si exonération du ticket modérateur, cochez une case de la ligne saivante)

date présumée de début de grossesse ou date d'accouchement

ou date

numéro

si vous êtes le nouveau médecin traitant cochez cette case

si le patient est envoyé par le médecin traitant, complétez la ligne ci-dessous nom et prénom du médecin : (s'il ne l'est pas, cochez une case de la ligne suivante)

accès direct spécifique

urgence X

hors résidence habituelle

médecin traitant remplacé

ACTES EFFECTUES

(si les actes sont soumis à la formalité de l'accord préalable, indiquez la date de la demande :

codes des actes

montant 🕄

10-1.2022

25,0

MONTANT TOTAL en euros (1+2+3)

25,0

l'assuré(e) n'e pas payé la part obligatoire

signature du médecin

ayant effectué l'acte ou les actes

signature de

impossibilité

ayant effectue

l'acte ou les actes

l'acte ou les actes déclaration est passible de pénalités financières, d'amende et/ou d'emprisonnement (articles 313-1 à 313-3, 433-19, 441-1 et suivants du Code pénalités ou l'acte ou les actes ac se rend coupable de fraude ou de fausse déglaration est passible des prestations servies, sont destinées à votre organisme d'assurance maladie aux fins de remboursement et de contrôle.

Se rend coupable de fraude ou de fausse déglaration des informations vous concernant et, le cas échéant, leur rectification en vous adressant auprès de votre organisme d'assurance maladie aux fins de remboursement et de contrôle.

Se rend coupable de fraude ou de fausse déglaration des informations vous concernant et, le cas échéant, leur rectification en vous adressant auprès de votre organisme d'assurance maladie aux fins de remboursement et de contrôle.

MAR COSTE AUBENAS